



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR ET DU RAPPORT FINANCIER 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, avis est par les présentes donné par Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, que le rapport du vérificateur et le rapport financier 2013 seront déposés lors de la séance ordinaire du 03 MARS 2014 à la salle du conseil sise au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 10 février 2014.

Robert Leclerc, GMA
Directeur général et secrétaire-trésorier